



12 Centre Commercial Louis Blériot  
78280 GUYANCOURT  
01.72.67.79.14 – [www.aisconduite.fr](http://www.aisconduite.fr)  
Siret : 823 938 873 00010  
Code APE : 8553Z - RCS Versailles  
N° Agrément : E 17 078 002 0  
N° d'Activité Professionnel : en attente

## Enjeux de la formation préparatoire à l'examen de conduite, déroulement, conditions passage aux examens

La conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. Aussi, la route est un espace public soumis à une réglementation spécifique.

L'objectif général de la formation à l'examen de conduite est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

Puisqu'un accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool, puis des stupéfiants [19% et 9%].

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Au sein de votre auto-école, le dispositif pédagogique nécessaire à votre apprentissage est le suivant :

- Une évaluation préalable avant l'entrée en formation. Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos savoir-faire en pratique. Elle est menée sur simulateur.

Cette évaluation permet l'estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie B, sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1).

Suite à cette évaluation, un contrat de formation est établi.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

- Des cours théoriques exposant les grands thèmes de la sécurité routière sur : La loi et la circulation ; Le conducteur ; La route ; Les autres usagers ; Documents, Passagers, Chargement ; Accident ; Précautions en prenant et en quittant son véhicule ; Mécanique et Sécurité ; Equipements de sécurité des véhicules ; Règles et Environnement ainsi que des tests d'évaluation sont proposés.

Les cours permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

Ces cours et tests d'évaluation sont organisés les :

	COURS DE CODE THÉMATIQUES	TEST D'ÉVALUATION 40 QUESTIONS
LUNDI	En accélérée sur 5 jours, du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires	16H à 20H
MARDI		16H à 20H
MERCREDI		16H à 20H
JEUDI		16H à 20H
VENDREDI		16H à 20H

Dès que vous atteignez le niveau requis vous êtes présenté à l'épreuve du code de la route.

Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

• Un apprentissage progressif de la conduite.

4 compétences générales sont enseignées, ces compétences sont détaillées dans votre livret de formation.

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, dans un second temps apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques :

- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret.

En fin de leçon votre enseignant remplit votre fiche de suivi qui retrace votre progression et valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret de formation.

En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire, ce bilan de compétences est mené par un autre enseignant. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

**Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

Les cours pratiques sont individuels et sont dispensés par le même enseignant sauf indisponibilité.

Sur la base du volontariat une écoute pédagogique est proposée aux élèves. Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.



12 Centre Commercial Louis Blériot

78280 GUYANCOURT

01.72.67.79.14 – [www.aisconduite.fr](http://www.aisconduite.fr)

Siret : 823 938 873 00010

Code APE : 8553Z - RCS Versailles

N° Agrément : E 17 078 002 0

N° d'Activité Professionnel : en attente

L'auto-école propose des voyages école. Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

- L'utilisation systématique du livret d'apprentissage comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.
- Faire accompagner l'élève par un enseignant à chaque présentation à l'examen pratique.
- Mettre en place la formation continue de nos enseignants à chaque fois que cela est nécessaire.
- Mesurer la satisfaction de nos élèves.

Depuis l'entrée en vigueur du REMC l'objectif général de la pédagogie au sein des formations est de donner la priorité à un apprentissage axé sur les comportements de l'élève [compréhension des règles et de leur utilité, prise de conscience des risques, auto-évaluation], au delà du simple transfert de connaissances et de savoir-faire techniques.

#### **Le Livret d'apprentissage :**

- Le livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.
- La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire (art. R. 221-3 du code de la route).
- Le livret d'apprentissage est joint au formulaire de demande de permis de conduire de l'élève [document Cerfa 02] durant l'apprentissage.  
Lors de l'apprentissage pratique, en cas de contrôle routier, le dossier 02 est présenté aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur.

## Les épreuves du permis

### L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

### L'examen pratique :

- L'épreuve dure 32 minutes.

#### **Elle comprend :**

- . La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- . L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- . La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- . Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 32 minutes ;
- . La réalisation d'une manœuvre en marche arrière et un arrêt de précision.
- . Des questions portant notamment sur la vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Connaître et maîtriser son véhicule					Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord										
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaître et utiliser les commandes										
Appréhender la route										
Prendre l'information										
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers										
Partager la chaussée										
Maintenir les espaces de sécurité										
<b>Sous-totaux</b>										
Conduite économique et respectueuse de l'environnement										
Courtoisie										
<b>Total général</b>										